

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 34

Artikel: Le truc du rentier
Autor: Fourier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

choquant furieusement. Certes, cette eau coule d'absinthe à quelque chose de louche et de sinistre, et cependant elle fascine à ce point qu'on demeure de longs instants à la contempler dans les échappées du feuillage.

En certains points, notre lilliputienne route alpestre à l'air de surplomber le fleuve; en d'autres, elle traverse des sortes de mâquis si épais qu'on est obligé d'écarter les branches pour passer. Elle a quelques variantes ou raccourcis, ce qui pourrait causer des surprises mélangées si la municipalité de Collonges n'avait eu la bonne idée de placer des écriteaux où on lit, en anglaise irréprochable: *Passage dangereux, prendre le sentier d'en-haut*.

On prend donc sagement par en-haut et après avoir erré dans de nouveaux taillis, longé une paroi de rochers, contourné des éperons de la montagne, on rencontre un clos de vignes. Une femme, un fichu rouge sur la tête, en fossoyait le sol graveleux quand nous y passâmes.

De là, on arrive, en quelques minutes, aux grasses prairies ornées de châtaigniers qui entourent Collonges et qu'arrose un torrent appelé l'Abboyeux. Dans ces parages, ce cours d'eau ne fait pas grand bruit; mais plus haut, il bondit de roc en roc avec un bruit semblable à des aboiements, d'où son nom.

Pittoresque comme tous les villages du Valais, Collonges n'a cependant rien de bien caractéristique. Ses maisons sont en partie en bois, en partie en pierres. Nous nous reposions sous l'avant-toit de l'une d'elles quand survint un villageois qui eût fait le bonheur de Tœpfer. C'était un homme dans la cinquantaine, petit, bossu, cagneux et boiteux, mais l'air parfaitement heureux. D'une main il brandissait un gourdin à pommeau sculpté en tête d'aigle et de l'autre il remontait à chaque instant son pantalon qui n'avait ni boutons ni bretelles et qui baillait de toutes parts.

Il voulait savoir d'où nous venions.

— Ah! vous restez présentement à Lavey et vous prenez de cette eau chaude!... Bon!... Nous autres, nous n'y allons guère. Mais, tout de même, en passant, une fois l'an, nous en buvons un coup. Ça ne peut pas faire de mal, n'est-ce pas? Et puis, ça ne nous coûte rien. Faut bien profiter de ce qui nous est donné. Seulement, pour les rhumatismes, ce n'est pas notre médecine.

— Comment les chassez-vous donc?

— Comment?... Eh bien, je veux vous le dire. Tel que vous me voyez, monsieur, j'en étais pourri!... Bon!... Vous ne le diriez pas me regardant!... Bon! Pour les faire partir, j'avais pris de la tisane, je m'étais frotté avec de la torbantine...

— De la térébenthine?

— Bien sûr, de la torbantine... Mais rien n'y faisait; j'étais noué comme un paquet de cordes... Bon! Alors la femme à Djôsé Darbellay me dit comme ça: « Cyprien, tu ne veux pas aller bien loin avec tes remèdes; il te faut prendre de la pommade à la grand'mère... » Bon! que je lui fais, baille m'en donc... « Donne-moi un verre, qu'elle me répond, et je t'y en mettrai... » Elle me remplit le verre... « C'est de la graisse de mulet, qu'elle me dit encore, de la vraie, tu la chaufferas un peu et tu t'en frotteras partout... »

— Et ça vous a guéri?

— Patientez. Je prends la graisse, je la chauffe, et je me chauffe aussi sur le poêle, et je me frotte et refrotte et rechauffe du matin au soir pendant trois semaines, au bout desquelles il n'y avait plus de graisse dans le verre... Bon!... mais j'étais dénoué. Pas plus de rhumatismes que sur le bâton que voilà!...

— Vos « rhumatismes » ne vous ont jamais repincé?

— Bien sûr, qu'ils m'ont repiqué et qu'ils

me repiquent encore des fois qu'il y a... Bon!... Mais je leur donne de la pommade à la grand'mère, et ça les contente pour longtemps...

— C'est votre grand'mère à vous de qui vous parlez?

— Bien sûr, et aussi de la grand'mère à Djôsé Darbellay, qui est mon propre cousin. Elle est morte il y a grand temps. Comme moi, elle était toute tordue par les rhumatismes et déjà bien vieille. De la voir encore aller longtemps, nul ne le pensait. Et ni médecin, ni remède... Bon!... Voilà qu'un jour, à ce qu'ils m'ont dit, le Rhône jette sur le pré une mule crevée. « Ouvrez-la et prenez la graisse, ça guérira la grand'mère », que dit une autre vieille... Bon!... On fait tout ce qu'il faut, et la pauvre grand'mère a pu marcher droite comme moi et vivre encore bien des ans...

— Décidément, cette graisse fait merveille!

— Bien sûr, mais, sachez-vous, il faut qu'elle soit d'un mulet crevé, et il faut aussi qu'on s'en frotte même...

— Qu'on s'en frotte soi-même?

— Même! Bien sûr, autrement c'est autant que les remèdes que vous allez acheter là outre, à Martigny où à St-Maurice, et qui ne vous font rien... Il y a l'eau de Lavey, me direz-vous. Bon!... J'en médis point, ne l'ayant guère pratiquée. Mais, bonne ou non, je m'en tiens à ma pommade, qui me va, et ne me coûte pas gros...

Là-dessus, nous nous séparâmes comme de vieilles connaissances. V. F.

Le truc du rentier.

M. Bonnement était affligé de quatre-vingt mille francs de rente et vivait tranquillement à Paris, en hiver, dans une maison lui appartenant; pendant la belle saison, il prenait les bains de mer, tantôt sur une plage normande, tantôt sur une plage bretonne.

Il était resté célibataire et habitait seul avec ses domestiques: deux valets de chambre, un cocher, un palefrenier, une bonne, une cuisinière.

Comme il était bon maître, il était bien servi; il gardait longtemps les mêmes serviteurs.

Il était généreux et savait récompenser leur zèle; il n'avait à se plaindre d'aucun quand, tout à coup, il s'aperçut qu'on le volait; s'il laissait de l'argent traîner, il disparaissait tout de suite; d'abord il n'y avait pas fait attention, bientôt le doute ne fut plus permis.

Il enferma son argent, le déposa dans un secrétaire; inutile précaution, l'argent continua à filer.

Le voleur n'opérait que sur de petites sommes; un jour, c'était vingt francs, un autre, dix; les vols étaient minimes, mais se renouvelaient fréquemment. Le voleur devait faire partie de la maison; il connaissait les habitudes du rentier, l'endroit où il plaçait sa monnaie.

Cette constatation affligea M. Bonnement; ses domestiques n'avaient aucun sujet de se plaindre; ils étaient bien payés et bien traités.

Il chercha à surprendre son voleur, mais il n'y parvint pas.

Les détournements avaient lieu surtout pendant son absence, alors qu'il était à la promenade ou au cercle.

M. Bonnement eut l'envie de renvoyer tous ses domestiques; il songea que cette mesure radicale aurait l'avantage de le débarrasser du serviteur infidèle, mais aussi l'inconvénient de punir des innocents.

Il était perplexe; en réfléchissant, il trouva un moyen original pour se tirer d'embarras.

Il réunît tous ses serviteurs.

— Je vous ai rassemblés pour vous faire une grave communication, leur dit-il; depuis quelque temps, je m'aperçois qu'il y a un voleur parmi vous; je ne peux pas laisser d'argent sans qu'il disparaisse aussitôt; les vols se succèdent sans interruption; certainement le voleur habite la maison.

Je voulais d'abord vous mettre tous à la porte; j'ai réfléchi; je ne veux pas que les bons paissent pour les mauvais; je suis habitué à vous, je n'aime pas le changement, je ne veux pas me priver des bons serviteurs.

Voici ce que j'ai décidé :

Je ne mêlerai pas la police à cette affaire; le coupable viendra me trouver à part, avouera sa faute; je vous donne ma parole que je ne porterai pas plainte contre lui et qu'il ne sera pas poursuivi. Non seulement je ne le remettrai pas entre les mains de la justice, mais je lui donnerai cinq mille francs pour qu'il aille se faire pendre ailleurs.

Là-dessus, M. Bonnement les congédia.

Une heure après, un valet de chambre, le plus ancien, vint trouver le rentier.

— Monsieur, lui dit-il, confiant dans la promesse que vous nous avez faite, je viens me déclarer : c'est moi qui suis le coupable.

— Vous ? dit le rentier.

— Oui, monsieur, je suis un misérable, j'ai bien mal reconnu vos bontés pour moi.

— Vous m'avez servi pendant plusieurs années très honnêtement, c'est singulier que tout à coup vous ayez cessé.

— Vous laissiez traîner votre argent, cela m'a tenté.

— Je le laissais également traîner autrefois; quel mobile vous a poussé ?

— Le jeu, monsieur; j'ai joué aux courses, j'ai perdu.

— Parbleu ! on perd toujours.

— J'ai volé pour me rattraper.

— Le jeu perd tous ceux qui s'y livrent, remarqua le rentier; j'ai en vain cherché à vous surprendre; comment opérez-vous ?

— Dès que monsieur était sorti, je furetais partout, m'appropriant l'argent que je trouvais.

— Vous ouvriez aussi mon secrétaire.

— Souvent monsieur oubliait la clé; je suis bien coupable, je ne suis plus digne de rester à votre service.

— Je n'aurais jamais cru cela de vous; allez faire vos malles; je l'ai promis, avant de partir, je vous remettrai cinq mille francs.

Ne recommencez plus.

— Je vous le promets, monsieur, dit le valet de chambre en se retirant.

Cet entretien était à peine terminé que le cocher demanda à parler à son maître.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? interrompé le rentier ?

— Monsieur, lui dit le cocher, qui prit un air confus, je suis un grand coupable.

— Vous ?

— Vous allez me mépriser; après tout ce que vous avez fait pour moi, je ne sais pas comment j'ose encore me présenter devant vous.

— Je ne comprends pas.

— Je suis venu vous trouver, monsieur, pour vous faire un aveu; j'ai commis une grosse faute.

— Pas tant d'histoires; vous avez couronné la jument ?

— Non, monsieur.

— Alors, c'est le cheval ! hâtez-vous, je suis pressé.

— Monsieur, c'est moi qui vous ai volé.

Le rentier écarquilla les yeux.

— J'ai sans doute mal entendu.

— Non, monsieur.

— Vous aussi ! C'est bizarre.

— Je suis un sans cœur, un gredin.

— Comment procédiez-vous ?

— Dès que monsieur s'absentait, je m'introduisais dans ses appartements et je faisais main basse sur l'argent que je trouvais.

— Les valets de chambre vous laissaient entrer ?

— Quand monsieur sort, ils sont à l'office où ils vont faire une partie de cartes chez le marchand de vins d'à côté; je profitais de ce moment.

— Quel mobile vous a poussé ? Vous avez joué aux courses peut-être ?

— C'est cela, monsieur, j'ai joué et j'ai perdu; alors j'ai perdu la tête; puisque monsieur est assez bon pour ne pas porter plainte, je suis venu me dénoncer; dès que vous m'avez remis les cinq mille francs, je partirai et vous ne me reverrez plus.

— Bien, dit le rentier de plus en plus étonné, retirez-vous, je vous rendrai réponse.

Le cocher obéit.

Voilà le deuxième qui s'accuse, se dit le rentier, c'est singulier.

A cet instant, on frappa discrètement à la porte et la bonne parut.

Elle baissait les yeux et tenait son mouchoir à la main.

— Vous voulez me parler ? demanda le rentier.
 — Oui, monsieur, répondit la bonne en portant son mouchoir à ses yeux ; je n'ose pas, j'ai honte.
 — Qu'est-ce qui vous est arrivé ? dépêchez-vous.
 — Voilà, monsieur, c'est au sujet de la chose pour laquelle monsieur nous a réunis.
 — Expliquez-vous.
 — C'est moi qui ai volé monsieur.
 Le rentier la regarda abasourdi.
 — Oui, monsieur, reprit la bonne, je suis une pas grand-chose, j'aime mieux tout vous dire puisque vous avez promis de ne pas porter plainte.
 — Et de donner cinq mille francs, ajouta le rentier.
 — Je préfère tout avouer.
 — Est-ce que vous avez joué aux courses aussi, vous ?
 — Non, monsieur.
 — Pourquoi voliez-vous ?
 — La coquetterie, monsieur, pour avoir des bijoux ; je ne recommencerais plus, je vous le promets ; je vais rentrer au pays, avec les cinq mille francs, je me marierai et resterai honnête.
 — Faites vos malles, dit le rentier, je vous ferai appeler tout à l'heure.
 A peine était-elle partie que le deuxième valet de chambre lui succédait.
 Aux premiers mots, le rentier l'arrêta.
 — C'est vous qui m'avez volé ? demanda-t-il.
 — Oui, monsieur, je suis un coquin.
 — C'est entendu, dit le rentier ; je vous réglerai votre compte, allez !
 Il le congédia.
 On gratta à la porte, le rentier ouvrit.
 C'était le palefrenier.
 Il avait l'air embarrassé et tortillait sa casquette entre ses doigts.
 — Qu'est-ce que tu veux ? demanda le rentier.
 — Je viens au sujet du vol dont monsieur a eu à se plaindre.
 — Tu connais le voleur ?
 — Pardonnez-moi, monsieur, c'est moi.
 — J'en étais sûr ! s'écria le rentier, sors d'ici !
 Eh bien, se dit le rentier resté seul, mon moyen a réussi au-delà de toute espérance ; au lieu d'un voleur, j'en ai découvert cinq ; il n'y a que la cuisinière qui ne se soit pas présentée.
 Attendons.
 La cuisinière ne vint pas.
 Le rentier réunit les cinq domestiques.
 — Vous vous êtes déclarés tous auteurs des vols commis à mon préjudice, leur dit-il ; j'avais promis cinq mille francs au coupable ; vous êtes trop, je ne peux pas tous vous récompenser ; je vous flanque tous à la porte !
 Il ne garda que la cuisinière.
 Il renouvela son personnel.
 Après quelque temps, son étonnement fut grand, les vols recommencèrent, absolument comme autrefois, même manière d'opérer. Le rentier changea de truc, il traça sur toutes ses pièces de monnaie une marque imperceptible.
 Deux pièces de vingt francs ayant disparu, il réunit ses domestiques, leur ordonna de vider leur portemonnaie en sa présence ; il trouva les pièces dans celui de la cuisinière.
 Elle fit des aveux complets ; elle était la seule coupable.
 — Pourquoi ne vous êtes-vous pas déclarée lorsque j'avais promis de remettre cinq mille francs au voleur ? demanda le rentier.
 — Oh ! monsieur, dit la cuisinière, ce n'était pas assez, je me faisais plus que ça.

EUGÈNE FOURRIER.

Monsu Bourquiein.

Vo z'ai prâo oïu dévezâ dè Monsu Bourquiein, cè tant bon mâidzo dè Lozena que garessâi totès sortès dè maladi et que vo desai cein que vo z'aviâ rein qu'ein l'ai montreint 'na botolhièta. Ma fai, quand bin l'étâi on tot crâno mâidzo, l'a du tot parâi passâ l'arme à gautse tot coumeint on autro, kâ, quand faut modâ, n'ia pas ! faut fêrè son sa et on a bio sè servi dè cliâo rayons dè sêlâo à cè certain Allemand que l'ai diont Routeguene po vaire cein qu'on a pè dedein la carcasse, quand l'hâora est quie, faut pliyei bagadzo sein qu'on aussè oquie à repipâ.

Coumeint vo sêdès, cè monsu Bourquiein

vo garessâi dè tot : que vo z'aussè la fivra, lo ver pliat, lo gros mau, lo misérérè, lo vibron, lè pi pliat, dâi z'agaçons pè lè z'artets, tot cein felâvè illico rein qu'avoué on paquieit dè tisanna — que ma fai, respet por li.

Mâ y'ein avâi bin que ne crèyant pas à cliâo mistions et qu'allâvant à la consurta rein que po l'eimbètâ.

On citoyen dè pè Lozena qu'avâi einviâ dè l'eingueusâ et lo coueniâ on bocon s'ein va on dzo tsi Bourquiein avoué 'na botolhièta d'édhie dè Cologue lo l'avâi met dedein de l'édhie d'on vilho ègâ tot étiquo et que montrâvè lè coutès tant l'étâi mègro et lo gaillâ sè redzoissai dza dè vaire quinna grimace Bourquiein allâvè fêrè ein vouaitient cliâa topetta et surtot cein que l'allâvè l'ai derè.

Lo mâidzo vouaitè don bin adrai l'affèrè, passè dein on autro pailô et revint avoué on paquieit que baillâ à l'autro ein l'ai fâseint : « L'est quatro francs ! »

Lo gaillâ aboulè la mounia et tracè frou ; mâ quand fe quie dévant, l'âovrè lo cornet et que l'ai tràove-te ?

Na rachon d'aveina !

Salière renversée.

Si l'on renverse ou voit renverser une sa-lière à table, il faut, selon la superstition, prendre sur la lame de son couteau quelques grains du sel répandu et les lancer par dessus l'épaule gauche en prononçant la formule : *Sinistrum*. Pourquoi ? Je n'en sais trop rien. Quoiqu'il en soit de cette conjuration, il est incontestable que le sel joue un rôle capital dans les relations humaines.

Le sel a toujours été considéré comme substance sacrée. Est-ce une vague reminiscence du monde, la mer ? Les bulles d'excommunication défendent de donner à l'excommunié l'eau, le feu et le sel. Le prêtre fait fondre du sel dans de l'eau lustral, et, pour la cérémonie du baptême, on en met une pincée sur la langue du petit chrétien. La femme de Loth a été changée en statue de sel. Le pain et le sel sont le symbole de l'hospitalité, et en même temps, un pacte d'amitié. Renverser la salière, c'était refuser l'asile, c'était être l'ennemi.

Autrefois, on avait coutume, dans quelques Etats, de fournir gratuitement le sel dans les familles qui comptaient plus de douze enfants. En ce temps-là, les produits de la terre suffisaient à nourrir ceux qui la cultivaient, l'argent était très rare et le sel de première nécessité. Aussi on en avait soin et les ménagères voyaient la menace d'un malheur quand il se répandait sur la terre.

Le sel emporte donc avec lui une sorte de respect que la superstition exagère, en voyant un présage de mauvais augure dans l'action de le renverser. Aux temps anciens, les esclaves chargés de transporter le sel étaient punis de mort quand ils en répandaient à terre.

CHARLES JOLIET.

La plus grande horloge du monde.

L'horloge monumentale, à air comprimé, de l'hôtel-de-ville de Philadelphie, est, quant à présent, la plus grande qui soit au monde et fonctionnant normalement. Logée presque au sommet d'une tour de 164 mètres de haut, il en résulte que le cadran est assez souvent masqué par les nuages planant au-dessus de la ville, et qu'il a fallu user de différents artifices d'optique pour que les humbles mortels, circulant dans les rues, puissent voir l'heure par tous les temps.

Aussi, les cadrans, il y en a quatre, sont éclairés intérieurement par un projecteur électrique de 600 lampes. Ce seul éclairage, dont

l'allumage et l'extinction sont automatiques, nécessite une force de 50 chevaux.

Chaque cadran mesure 7^m60 de diamètre ; l'aiguille des minutes, qui a 3^m70 de long, et qui est montée sur un axe de 61 centimètres d'épaisseur, pèse 228 kilogrammes. Elle reçoit du moteur une impulsion toutes les minutes.

(La Nature.)

THÉÂTRE. — Nous rappelons la représentation que donnera, *lundi soir*, **Mounet-Sully** et que nous avons déjà annoncée dans notre dernier numéro. Y a-t-il encore des billets ? On dit qu'il en reste deux ou trois, mais qu'il faut se hâter. — Dépôts : Librairie *Tarin* et *L.-O. Dubois*, magasin de cigares.

Boutades.

Dans la rue, deux femmes fortement marquées de petite vérole se rencontrent et s'embrassent tendrement.

Un loustic qui passe s'écrie :

— Prenez garde, mesdames, vous allez faire des gaufres.

Marius Capoulade a fait ses preuves comme cycliste, et nul sur la Canebière ne conteste sa supériorité.

Pourtant, l'autre jour, Marcassol n'a pas craint de lui dire qu'il se faisait fort de le dépasser en vitesse.

— Mon bon, a fait Marius, avec un sourire de pitié, j'ai essayé de me dépasser moi-même, et je n'ai pas pu... Ainsi !

Au tribunal :

— Accusé, ne vous avais-je pas dit la dernière fois de ne jamais reparaitre devant moi ?

— Mon président, c'est ce que j'ai affirmé à monsieur l'agent, mais il n'a jamais voulu me croire.

Rencontré X... sur le boulevard.

— Tiens, vous n'êtes donc pas installé à la campagne ?

— Mais si...

— Vous vous y plaisez... Vous avez des distractions ?

— Beaucoup..., je viens tous les jours passer l'après-midi à Paris.

Un homme géométrique :

— Ce particulier me plaît, disait quelqu'un, on sait au moins à quoi s'en tenir avec lui, il est « carré » ; seulement, quand il est « rond », il devient passablement « pointu ».

Le lac Léman. — La maison Payot et Cie, à Lausanne, vient d'éditer, en allemand et en français, un guide illustré, *Le lac Léman*, qui donne les renseignements indispensables aux voyageurs.

L'originalité de ce petit volume, c'est que les illustrations sont constituées par une collection de cartes postales illustrées, reliées avec le volume, mais qui, grâce à une perforation, peuvent facilement être détachées et expédiées au loin.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes :

ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.